

|                      |                                        |                        |
|----------------------|----------------------------------------|------------------------|
| Localisation         | : 22                                   | Référence : IA22000345 |
| Aire d'étude         | : Côte de Granit Rose                  |                        |
| Commune              | : Perros-Guirec                        |                        |
| Lieu-dit             | : Ploumanac'h                          |                        |
| Titre courant        | : <b>parc municipal de Ploumanac'h</b> |                        |
| Dénomination         | : parc                                 |                        |
| Précision            | : parc municipal                       |                        |
| Appellation et titre | : de Ploumanac'h                       |                        |

---

Canton : Perros-Guirec

Cartographie : Lambert0 0173525 ; 0441475/0173150 ; 0442400/0173550 ; 0442375/0173525 ; 0441475

Cadastre : 1985 AB 40-41

Statut juridique : propriété publique

Dossier de patrimoine de la villégiature établi en 1999, 2000 par Justome Elisabeth

(c) Inventaire général, 1999

---

## HISTORIQUE

Datation : 1ère moitié 20e siècle. (daté par travaux historiques) .

Personne(s) liée(s) à l'oeuvre : commanditaire Syndicat artistique de protection des sites pittoresques de Ploumanac'h ;personnage célèbre Le Goffic Charles ;commanditaire Société pour la protection des paysages de France

Commentaire : Le 20 août 1901 est créé à Paris le Syndicat artistique de protection des sites pittoresques de Ploumanac'h, qui se donne pour mission de préserver les rochers et le paysage naturel de toute détérioration ou destruction par l'achat de terrains sensibles. La majorité des membres sont Parisiens, artistes peintres, écrivains, architectes et juristes. La même année, Charles Le Goffic est chargé de protéger les rochers du littoral de Perros-Guirec, Trégastel et Bréhat, vraisemblablement dans le cadre de la Société pour la protection des paysages de France, dont il est membre. Mais c'est surtout à partir de 1906-1907, alors que sont mis en place les Comités départementaux des sites et monuments naturels, encouragés par le Touring Club de France, que les premières protections sont effectives. Le 11 février 1908, la Commission des Côtes-du-Nord, créée le 8 novembre 1905, adopte le projet de protection de rochers à Perros-Guirec. Les propriétaires refusent cette protection, au motif qu'ils les ont déjà acquis dans ce but. Le 11 juillet 1912, seule la parcelle D 533 est classée, entre Ranolien et Pors Rolland. La municipalité décide donc de faire valoir son projet de Plan d'aménagement, d'extension et d'embellissement (PAEE) pour faciliter les expropriations : le 31 août 1925, un décret ministériel déclare d'utilité publique la création d'un parc municipal à Ploumanac'h. Les dernières expropriations ont lieu en 1931. Le parc municipal de Ploumanac'h est finalement inscrit à l'inventaire des sites le 6 avril 1945.

## DESCRIPTION

SITUATION : en écart

|               |                                 |                   |
|---------------|---------------------------------|-------------------|
| Localisation  | : 22 - Perros-Guirec            | Réf. : IA22000345 |
| Lieu-dit      | : Ploumanac'h                   |                   |
| Titre courant | : parc municipal de Ploumanac'h |                   |
| Dénomination  | : parc                          |                   |

---

PARTIES CONSTITUANTES : poudrière ; corps de garde

**COMMENTAIRE DESCRIPTIF**

Le parc municipal de Ploumanac'h comprend des rochers littoraux de granite rose aux formes les plus diverses, dont le Squewel qui a inspiré des affiches touristiques de Perros-Guirec. Le paysage est composé de landes rases et pelouses littorales. Une ancienne poudrière et un corps de garde (guérite) témoignent d'anciens dispositifs de défenses le long de la côte.

DOCUMENTATION

Archives

- A.D. Côtes-d'Armor. Série T supplément. Inscription sur l'inventaire des sites, rochers de Ploumanac'h : 4 T supplément 60 (1908-1912).
- A.D. Côtes-d'Armor. Série T supplément. Inscription des terrains autour du phare : 4 T supplément 60 (1938-1940).
- A.D. Côtes-d'Armor. Série T supplément. Protection des principaux sites du littoral : 4 T supplément 60 (1929-1934).
- A.D. Côtes-d'Armor. Série O. Contentieux, acquisitions et expropriations de terrains pour la création du parc communal de Ploumanac'h : 2 O 168/1 (1924-1931).
- A.C. Perros-Guirec. Série T. Plan d'embellissement, d'extension et d'aménagement, rapport de la première commission : T 1 (1927).

Documents figurés

- **Plan des terrains à acquérir en vue de la création du parc municipal des rochers de Ploumanac'h**, tirage sur papier bleu, [s.n.], [1924], 1/100<sup>e</sup> (A.D. Côtes-d'Armor : 2 O 168/1) (cf. Doc. 1).

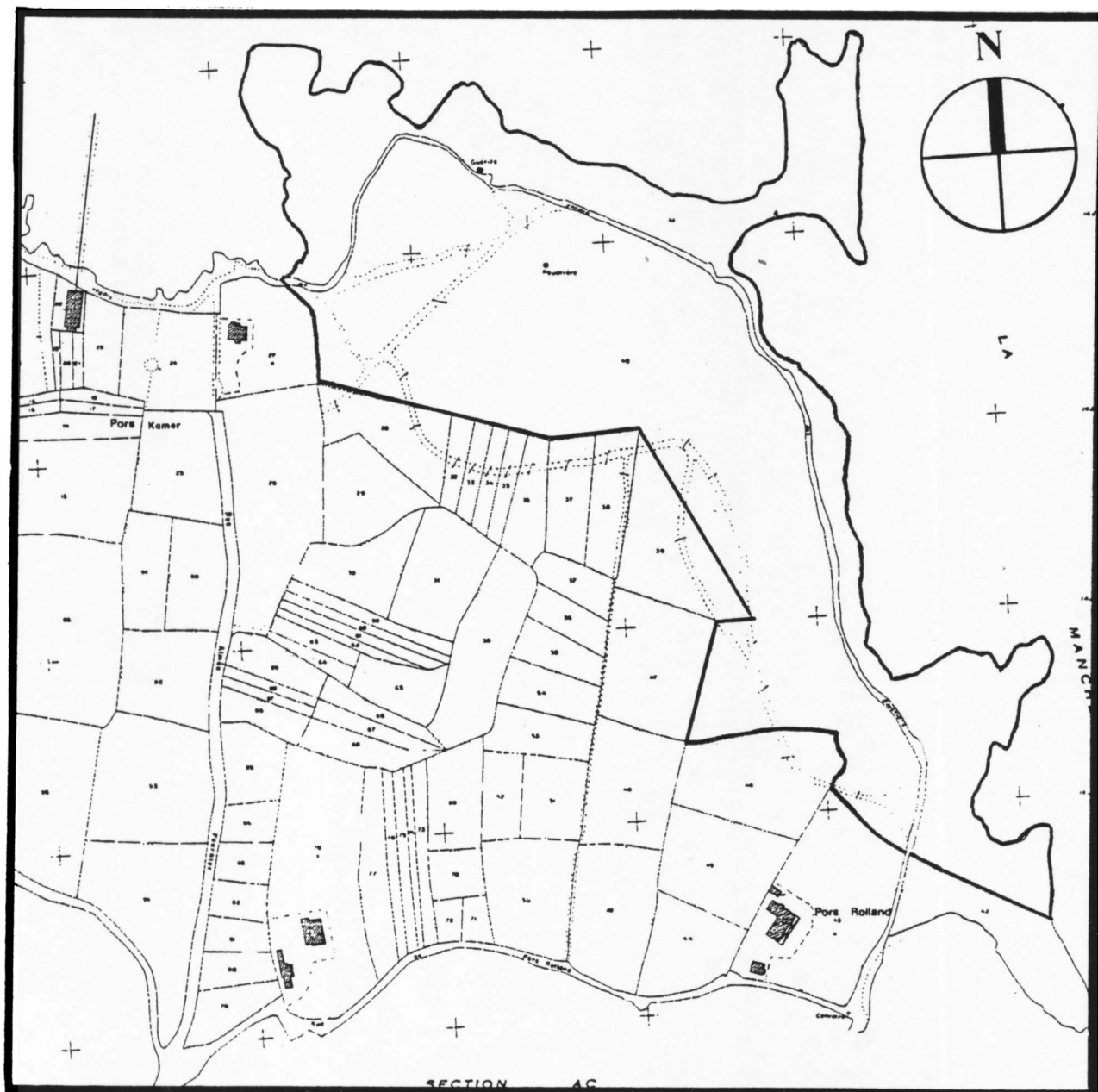
Bibliographie

- AUBERT, Octave-Louis. **Les rochers de Ploumanac'h**. *La Bretagne touristique*, 1924, n°29, pp. 189-190.
- CHEVALIER, Eric. **La Clarté-Ploumanac'h...**, 1995, p. 135.
- DELESTRE, Pierre. **Perros-Guirec. 1900, la naissance d'une grande plage...**, 1973, 1994, pp. 164-165.
- **Le livre de la Côte de Granit Rose...**, 1954, p. 27.
- **Perros-Guirec, station climatique...**, [1937], p. 30.
- **Rochers et landes de Ploumanac'h...**, 1994, 2<sup>e</sup> de couverture.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

- Pl. I Situation du parc municipal de Ploumanac'h, d'après le cadastre de 1985, section AB, 1/1000<sup>e</sup> réduit.
- Doc. 1 Plan des terrains à acquérir en vue de la création du parc municipal des rochers de Ploumanac'h, tirage sur papier bleu, [s.n.], [1924], 1/100<sup>e</sup> (A.D. Côtes-d'Armor : 2 O 168/1). 00 22 0121 XB

Pl. I Situation du parc municipal de Ploumanac'h, d'après le cadastre de 1985, section AB, 1/1000<sup>e</sup> réduit.



## PARC MUNICIPAL de Ploumanac'h

Doc. 1 Plan des terrains à acquérir en vue de la création du parc municipal des rochers de Ploumanac'h, tirage sur papier bleu, [s.n.], [1924], 1/100<sup>e</sup> (A.D. Côtes-d'Armor : 2 O 168/1).

Repro. Inv. G. Artur

002200121XB

